

AUTOUR DU LAC

BARATIER

Séjours sportifs et variés au LPM

Le centre de vacances "Val Saint-Paul" Loisirs Provence Méditerranée, situé au centre de Baratier, accueille tout au long de l'année des groupes venus de la France entière. Nichée au cœur du village et entouré d'un grand parc boisé, la structure associative est idéalement placée, à proximité du lac de Serre-Ponçon et de la montagne. Le centre organise des séjours réguliers à thème, pour enfants, adolescents et adultes. Ainsi, classes découvertes, groupes de stagiaires, de sportifs ou artistiques sont accueillis régulièrement, pratiquant diverses activités.

Adultes et jeunes se mélangent

Ce mois-ci, le LPM reçoit un

groupe d'adultes en situation d'handicap psychique, pendant près de deux semaines. Au programme pour ces habitants de la région grenobloise, découverte du patrimoine embrunais (visites de la cathédrale d'Embrun, musée du chocolat, abbaye de Boscodon, etc), mais aussi de la montagne avec la randonnée et des loisirs de vacances tels que la pétanque ou le barbecue. Parallèlement à ce séjour, un groupe de jeunes marseillais (séjour organisé par la CAF) sont présents au côté du groupe d'adultes, passant des vacances sportives (activités nautiques, montagne) dans le centre jusqu'au 31 août. « C'est là l'originalité de notre structure, où chacun se mêle. Mal-

gré l'handicap de ces vacanciers, ils sont très ouverts et s'insèrent dans les loisirs et les activités avec les jeunes », nous indique Daniel Mégevand, directeur du centre.

Enfin, un stage original a été mis en place pendant les trois 1^{ères} semaines d'août. Ce séjour "Permis à Baratier" a rendu possible à 11 jeunes de se former au code de la route et à la conduite accompagnée. La totalité du groupe a validé son code et sa conduite, tout en goûtant aux joies du rafting, du VTT ou de la randonnée, mais aussi aux festivités proches et le plan d'eau cher aux ados. Ils sont repartis vendredi en conduite accompagnée avec leurs parents. □



Les 11 apprentis conducteurs repartent avec le code et la conduite accompagnée dans la poche.